

Cambrai  
Caudry  
Le Cateau-Cambrésis  
Solesmes

GROUPES  
& INDIVIDUELS

Destination  
**CAMBRESIS**

*cambrésis*



Office de Tourisme  
**CAMBRESIS**

[www.tourisme-cambresis.fr](http://www.tourisme-cambresis.fr)



# Destination Cambrésis

| Groupes & individuels |

## Un territoire à l'identité singulière au carrefour des grandes métropoles d'Europe du Nord

De son passé de principauté ecclésiastique et de centre artistique de l'Europe du Nord, il a hérité d'un patrimoine d'une grande richesse. Architecture médiévale, fortifications, arts baroque et classique, maisons flamandes et hôtels particuliers, architecture rurale et Art déco en comptant les grandes et les petites histoires.

Terre de savoir-faire, la tradition du textile s'y perpétue grâce à la confection des dentelles et broderies qui charment toujours aujourd'hui les plus grands couturiers.

## Organisez votre journée ou séjour à la carte !

Notre équipe est à votre disposition pour vous donner tous les conseils nécessaires au montage de votre journée ou de votre séjour en Cambrésis.

Sélectionnez vos visites et participez à la création de votre itinéraire.

Une sortie simple à planifier, à organiser sans tarder !

L'Office de tourisme du Cambrésis vous propose une offre multiple et variée !



## Pensez-y !

Le Cambrésis à la carte.....	p.4 à 9
Journées thématiques.....	p.10 à 14
Idées séjours.....	p. 15
Centenaire de la 1 <sup>ère</sup> Guerre mondiale.....	P.16 & 17
Rallye souterrain à Cambrai.....	p.18
Conditions générales et particulières de réservation.....	p.19

## Information et réservation

**Emma Masclin**

Chargée de promotion et commercialisation groupes

Ligne directe : +33 (0)3 27 78 01 23

Port : +33 (0)6 88 69 23 10

promotion@tourisme-cambresis.fr

Office de Tourisme  
**CAMBRESIS**

48, rue de Noyon - F 59400 Cambrai

Standard : + 33 (0)3 27 78 36 15

www.tourisme-cambresis.fr

contact@tourisme-cambresis.fr



Photos : couverture dentelle : Pascal Auvé, Déclit, Arrêt sur image, S. Dhote, F. Moreau, Eric Dubart, Interstice, O.T. Cambrésis, document non contractuel, sauf erreurs typographiques, Musée Départemental Matisse - Le Cateau-Cambrésis, Abbaye de Vaucelles - Les Rues des Vignes, Musée des Dentelles et Broderies - Caudry, Archéo'site - Les Rues des Vignes. - Photothèque - Médiathèque d'agglomération de Cambrai - Photos Arras : P. Brunet - Cituation & Ensemble  
Conception & réalisation : ALM - 06 87 41 87 08

# Cambrésis à la carte

## Visite découverte de Cambrai

L'hôtel de ville, la chapelle des Jésuites, la cathédrale Notre-Dame, l'église Saint-Géry, la citadelle, les vestiges des anciennes fortifications (portes, tours...), le château de Selles... Tant de sites incontournables !

Notre guide monte dans votre bus et vous propose un circuit découverte, mêlant art, histoire et architecture. Un monument majeur de la ville vous ouvrira ses portes durant votre parcours. Vous terminerez votre visite par une présentation de la maison espagnole datant de 1595. Une dégustation de la Bêtise de Cambrai vous y sera offerte par l'équipe de l'Office de Tourisme\*.

**Variante :** Tour panoramique (car uniquement). Découvrez un maximum de sites en un minimum de temps. Notre guide vous donne un aperçu des incontournables.

<b>Groupe :</b>	120€ le bus lundi/samedi. 140€ le bus dimanche & jours fériés.	<b>2h - car et marche</b>
<b>Scolaires :</b>	100€ le bus lundi/samedi. 120€ le bus dimanche & jours fériés.	Variante tour panoramique : bus uniquement. ▶ <b>1h30</b>

\*Sauf dimanches et jours fériés matins + dimanche journée de novembre à février.  
Ces prix comprennent la prestation guidée. (1) En fonction des offices.



## Cambrai, Cité des Arts

Après une introduction historique grâce à la présentation du département " Patrimoine de Cambrai " au Musée des Beaux-arts, la première ville du Nord labellisée Ville d'art et d'histoire, vous est dévoilée lors d'une visite pédestre et / ou à bord de votre car.



Tarif sur la base de 25 pers. par guide.

**3h - car et marche**

199€/25 pers. forfait guide - lundi au samedi. 230€/25 pers. forfait guide - dimanche.

Ce prix comprend le droit d'entrée au musée des Beaux-arts et la prestation du guide.



## Cambrai, Caudry, Le Cateau-Cambrésis

Cambrai, Ville d'art et d'histoire ; Caudry, cité dentellière ; Le Cateau-Cambrésis, ville natale d'Henri Matisse. La visite pédestre de l'une des trois villes principales vous donne les clés de lecture de son histoire et de son patrimoine.



Maxi. : 25 pers par guide  
Nous consulter

**1h30 à 2h - marche**

100€ par 25 pers. forfait guide - lundi au samedi.  
120€ par 25 pers. forfait guide - dimanche et jours fériés.

4€ /pers. - Visites à des dates ponctuelles, nous consulter.

Ce prix comprend la prestation guidée.



## Espaces dévoilés – Espaces souterrains

### Les galeries de contremine de la Citadelle

Construite sur l'ordre de Charles Quint, roi d'Espagne et empereur des Pays-Bas, après 1543, la citadelle est un des premiers témoins de la fortification bastionnée en France. Élément essentiel de son système de défense, son exceptionnel réseau de galeries a été entièrement conservé. La visite, accessible à tous, parcourt courtines, bastions et ancienne porte retirée, jusqu'à 18 mètres de profondeur.

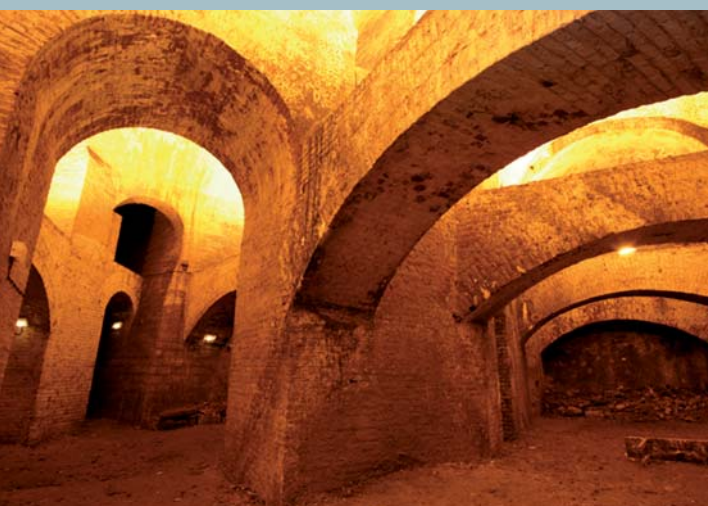


Maxi : 19 pers. par guide.

1h30

115€ forfait guide - lundi au samedi. 130€ forfait guide - dimanche et jours fériés.  
individuels : 5€/pers. Visite chaque samedi à 16h30 toute l'année, quotidienne en juillet & août

Ce tarif comprend la prestation du guide et d'un accompagnateur par groupe  
+ la mise à disposition d'une charlotte de protection et d'un casque par personne.



### Carrière de la place du Marché

Plus de 300 kilomètres de galeries souterraines courent sous Cambrai. Ces anciennes carrières de pierre blanche, exploitées dès l'Antiquité, connurent leur apogée au Moyen Age. Sous la Place du Marché, découvrez-en un remarquable exemple, niché à 16 mètres de profondeur et qui vous présentera les aspects géologiques, historiques, techniques et humains de ce site exceptionnel.



Maxi : 19 pers. par guide. 1h15  
115€ forfait guide - lundi au samedi. 130€ forfait guide - dimanche et jours fériés.

Ce tarif comprend la prestation du guide et d'un accompagnateur par groupe  
+ la mise à disposition d'une charlotte de protection, d'un casque et d'une lampe de poche par personne.



### Les dessus-dessous de l'hôtel de ville

De la carrière souterraine au campanile, en passant par la salle des mariages et les salons d'apparat, découvrez toutes les facettes de l'hôtel de ville.



Maxi : 19 pers. par guide. 2h  
120€ forfait guide - lundi au samedi. 145€ forfait guide - dimanche et jours fériés.

Ce tarif comprend la prestation du guide et d'un accompagnateur.



### Les trésors de Saint-Géry

Edifice majeur du patrimoine cambrésien, l'ancienne abbatale royale Saint-Aubert recèle bien des trésors. Entre une architecture exceptionnelle, au style classique teinté de nuances baroques, et la présence d'un riche mobilier, vos yeux seront émerveillés. La visite vous permettra aussi de découvrir la sacristie du XVIIIe siècle et son passage secret, ainsi que la crypte funéraire. Le tout, sans oublier la « Mise au tombeau du Christ », chef d'œuvre de Rubens.



Maxi : 19 pers. par guide.

1h30

115€ forfait guide - lundi au samedi.  
130€ forfait guide - dimanche et jours fériés.

Ce tarif comprend la prestation du guide et d'un accompagnateur.

## Cambrai

### Musée des Beaux-arts (labellisé Musée de France)

Laissez-vous surprendre par la richesse des collections du Musée des Beaux-arts. Idéal en introduction à la visite de Cambrai grâce aux collections du département « Patrimoine de Cambrai ». La section « Beaux-arts » vous plongera dans l'univers de peintres flamands et hollandais du XVII<sup>ème</sup> siècle et vous fera découvrir ou redécouvrir de grands artistes français : Jean-Auguste Dominique Ingres, Camille Claudel, Auguste Rodin, Bourdelle, etc.



Maxi. : 25 pers par guide  
Nous consulter

2h

#### Tarif groupe :

4€/pers. Adhérent des Sociétés des Amis des musées  
+ tout groupe à partir de 10 pers. : 3€/pers. - 66€ forfait guide

**VISITES GRATUITES** : pour tout groupe scolaire - fermeture le mardi



## Les Rues des Lignes

### Abbaye de Vaucelles

Cette abbaye cistercienne fondée en 1132 par Saint Bernard forme l'un des plus prestigieux monuments au Nord de la France. Classée Monument Historique, elle dévoile aux visiteurs la plus vaste salle capitulaire d'Europe. A voir également : la salle des moines, l'oratoire, les jardins d'inspiration médiévale.

L'Abbaye de Vaucelles sert d'écrin à de nombreuses manifestations, telles que l'Exposition Internationale d'Orchidée (en mars) et l'exposition de Noël (en novembre - décembre).



Maxi. : 50 pers par guide  
Nous consulter

1h

Tarif groupe : 48€ à 105€ forfait guide + 6€/pers.

Tarif scolaire : 48€ de forfait guide + 4€/pers.

Tarif individuel : 6,5 à 7€/pers. Nous consulter.

GRATUIT pour les -12 ans accompagnés.



**OUVERTURE** : Grand public de mi-mars au 31/10. Visites groupes toute l'année sur réservation.



## Le Cateau-Cambrésis

### Musée départemental Henri Matisse (labellisé Musée de France)

Hébergé dans le palais Fénelon, le musée présente la troisième collection Matisse de France. Collection enrichie par la donation Tériade, début 2000. Vous pourrez par ailleurs découvrir le département dédié à un autre artiste originaire du Cambrésis : Auguste Herbin.



Maxi. : 25 pers par guide  
Nous consulter

2h

Tarif groupe : 130€ forfait guide  
 Tarif scolaire : 80€ visite guidée  
 Tarif individuel : 5€ /pers. collection permanente  
 7€ /pers. collection Matisse  
 Visite commentée le week-end : + 2€ /pers.

**GRATUIT** pour les -18 ans, les Journées Européennes du Patrimoine, la Nuit des Musées et le 1er dimanche du mois en visite libre.  
Fermeture le mardi



## Les Rues des Uignes

### L'Archéo'site

Venez découvrir le parcours d'interprétation de l'Archéo'site à travers les vestiges et reconstitutions des époques Gallo-romaine, mérovingienne et carolingienne.



Maxi. : 50 pers par guide  
Nous consulter

1h30

Tarif groupe : 4,8€ /adulte droit d'entrée  
 Tarif scolaire : 3,8€ /enfant droit d'entrée  
 Tarif individuel : 5,5€ /adulte droit d'entrée  
 4,5€ /enfant droit d'entrée

Ouvert de mi-mars au 31/10. Visites groupes toute l'année sur réservation

## Bêtises de Cambrai

À Cambrai on ne fait pas de bêtises, on les mange !

Si vous souhaitez remonter aux origines de ce fameux bonbon répertorié à l'inventaire culinaire de France, deux fabriques encore en activité se visitent : la Confiserie Afchain ou la Confiserie Despinoy.



Mini-Maxi.  
Nous consulter

1h

Tarif : Nous consulter. - Scolaire : 3€ par élève.  
Visites du lundi au vendredi matin, sous conditions nous consulter.

## Espace de vie André Flament Caudry

Admirez le remarquable travail effectué pour la réalisation d'une rue avec ses magasins, ses pavés, ses trottoirs à l'identique des années 30...



Mini-Maxi.  
Nous consulter

1h

Tarif : Nous consulter.  
Scolaire : Nous consulter.



## Maison de la Broderie Villers-Outréaux

Découvrez l'évolution de la broderie industrielle sur plus d'un siècle à Villers-Outréaux à travers la présentation des créations locales, d'un ancien métier à broder et d'une vidéo de présentation.



Maxi : 50 pers  
Nous consulter

1h

Tarif : Nous consulter.  
Scolaire : Nous consulter. - Fermé en matinée, en août, les week-ends et jours fériés.





## Musée caudrésien des Dentelles et Broderies *(labellisé Musée de France)*

Caudry

Dans une ancienne fabrique de tulle, datant de 1898, un parcours-découverte de la conception de la dentelle à destination de la robe Haute-Couture vous est proposé à travers les collections du musée.



Maxi. : 50 pers par guide  
Nous consulter

1h30

Tarif groupe : 2,3€ par pers.

Scolaire : 38,1€ groupe scolaire - 53,35€ visite guidée + ateliers scolaires

Individuel : 3€/adulte de droit d'entrée - 1,5€/enfant de droit d'entrée

Fermeture le mardi

## Brasserie historique de l'Abbaye Le Cateau-Cambrésis

A l'ancienne brasserie-malterie Lefebvre-Scalabrino, un voyage à travers le temps vous est proposé lors d'une visite guidée du site, aujourd'hui classé. A l'issue de la visite, une dégustation de la bière\* produite sur place et plusieurs fois primée, la Vivat, vous est offerte.



Maxi. : 25 pers par guide  
Nous consulter

1h30

Tarif groupe : 5€/pers. Visite guidée du lundi au samedi

7€/pers. Visite guidée dimanche et jours fériés

Dégustation de Vivat comprise - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Scolaire : 2,5€/pers groupe - visite guidée + dégustation de limonade P'tit Quinquin comprise

Individuel : 3€/pers Visite libre

## Broderie Cazé-Ducamps Uillers-Outréaux

Cette entreprise familiale datant de 1931 vous ouvre ses portes : l'occasion de visiter l'atelier, d'observer le métier à broder d'origine en fonctionnement et d'effectuer quelques achats.



Maxi. : 50 pers par guide  
Nous consulter

1h

Tarif groupe et scolaire : Nous consulter.

Visites possibles du lundi au vendredi. Samedi, nous consulter

## Cambrai gourmande

Gastronomie et patrimoine, à déguster sans modération

- **09h30** : Visite de la confiserie Afchain ou Despinoy, fabriques de la célèbre Bêtise de Cambrai.
- **10h30** : Au départ de la fabrique, circuit dans la ville à bord de votre bus. Durant le parcours, visite détaillée d'un édifice majeur.
- **12h15** : Déjeuner, boissons comprises\* dans un restaurant gastronomique.
- **14h30** : Visite guidée du musée des Beaux-arts.
- **16h45** : Collation.



Mini 20 pers.  
par groupe.

1 Jour – car

40€ par pers.

Ce tarif comprend les prestations guidées, entrée au Musée des Beaux-arts, le déjeuner, les boissons et la collation.

### GRATUITÉS :

Chauffeur à partir de 20 pers. + 1 accomp. à partir de 40 pers.

Offre valable du lundi au vendredi (hors mardi). Week-ends et jours fériés, nous consulter.

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



## Patrimoine et traditions en Cambrésis

Sauvrez le Cambrésis

- **09h30** : Visite d'une fabrique de la fameuse Bêtise de Cambrai.
- **10h30** : Visite découverte de Cambrai au départ de la confiserie.
- **12h15** : Déjeuner, boissons comprises\*.
- **14h45** : Visite guidée du musée des dentelles et broderies.
- **16h45** : Visite guidée de la brasserie historique de l'abbaye, suivie d'une dégustation de la bière\* produite sur place : la Vivat.



Mini 20 pers.  
par groupe.

1 Jour – car

40€ par pers.

Ce tarif comprend les prestations guidées à Cambrai comme à la brasserie historique, le déjeuner, les boissons, les entrées au musée des dentelles et broderies et la dégustation de Vivat.

### GRATUITÉS :

Chauffeur à partir de 20 pers. - Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 40 pers.

Visite proposée du lundi au vendredi (hors mardi).

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.





## Caudry, cité de la dentelle Haute-Couture

Au pays de la dentelle "princièrè"

- **09h45** : Café d'accueil.
- **10h30** : Visite pédestre au départ du parvis de l'hôtel de ville.
- **12h00** : Déjeuner, boissons comprises\*.
- **14h15** : Visite guidée du musée caudrésien des dentelles et broderies.
- **16h00** : Visite libre de l'espace de vie historique.

« Envie de profiter d'une collation à Caudry avant votre départ : l'office de tourisme vous ouvre ses portes en toute convivialité »

+ 4€/pers. Offre valable du mercredi au samedi dans la mesure des possibilités d'accueil (50 personnes maximum)



Mini 20 pers.  
par groupe.

1 Jour - car

36€ par pers.

Ce tarif comprend les entrées au musée des dentelles et broderies, les prestations guidées, le café d'accueil, le déjeuner, les boissons.

### GRATUITÉS :

Chauffeur à partir de 20 pers. + 1 accomp. à partir de 40 pers.

Offre valable du lundi au vendredi (hors mardi). Week-ends et jours fériés, nous consulter.

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



## De terre et de feux

Arts et traditions depuis l'antiquité

- **10h00** : Visite de l'Archéo'site des Rues des vignes et découverte d'un atelier d'artisanat.
- **12h00** : Déjeuner boissons comprises\*.
- **14h15** : Visite découverte de Cambrai et dégustation de la fameuse bêtise de Cambrai.
- **16h00** : Visite guidée du musée des Beaux Arts.



Mini 20 pers.  
par groupe.

1 Jour - car

40€ par pers.

Ce tarif comprend les entrées au musée des Beaux-arts, à l'Archéo'site, les prestations guidées, le déjeuner, les boissons\*.

### GRATUITÉS :

Chauffeur à partir de 20 pers. + 1 accomp. à partir de 40 pers.

Offre valable du lundi au vendredi (hors mardi). Week-ends et jours fériés, nous consulter.

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

## Au pays de Matisse

Son musée, sa ville

- **10h00** : Visite guidée du musée départemental Matisse\*\*.
- **12h15** : Déjeuner, boissons comprises\*.
- **14h30** : Visite guidée de la brasserie historique de l'abbaye, suivie d'une dégustation de Vivat\*.
- **16h00** : Visite pédestre du Cateau-Cambrésis.



Mini 20 pers.  
par groupe.

1 Jour

41€ par pers. - lundi au samedi / 44€ par pers.  
dimanche et jours fériés.

Ce tarif comprend les prestations guidées, le déjeuner,  
les boissons et la dégustation de Vivat.

### GRATUITÉS :

Chauffeur à partir de 20 pers. + 1 accomp. à partir de 40 pers.

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

\*\* Fermeture le mardi



## Le Cambrésis terre de gourmandises

Bêtises de Cambrai, chocolats, bière\* Uivat !  
Laissez vos papilles s'exprimer

- **09h30** : Visite de la confiserie Afchain ou de la confiserie Despinoy et dégustation de leur célèbre friandise : la Bêtise de Cambrai.
- **11h00** : Visite de la chocolaterie Diot, suivie de la dégustation de l'une de leurs spécialités.
- **12h30** : Déjeuner dans un restaurant gastronomique, boissons comprises\*
- **15h00** : Visite guidée de la brasserie historique de l'abbaye et dégustation de la bière\* produite sur place : la Vivat.



Mini 25 pers.  
par groupe.

1 Jour

36€ par pers. - lundi au vendredi uniquement

Ce tarif comprend les prestations guidées, le déjeuner et les boissons.



### GRATUITÉS :

Chauffeur à partir de 20 pers. + 1 accomp. à partir de 40 pers.

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

# Journée Arts et Artistes en Cambrésis

## À la découverte des richesses du Cambrésis

### ■ 10h00 : Cambrai artistique

Présentation historique de la ville dans le département « Patrimoine » du musée des Beaux-arts, puis visite guidée de la cathédrale Notre Dame où est enterré Fénelon, le « Cygne » de Cambrai. Découverte des grisailles réalisées par Martin Geeraerts et de l'icône byzantine. Découverte de l'église Saint-Géry célèbre pour la « Mise au Tombeau » réalisée par Rubens en 1616 et pour le jubé de marbre et d'albâtre, œuvre de Jaspard Marsy (1635).

■ 12h15 : Déjeuner dans un restaurant gastronomique, boissons comprises\*

■ 15h00 : Visite guidée du musée départemental Matisse\*\*



Mini 25 pers.  
par groupe.

1 Jour

36€ par pers / 39€ par pers. - dimanche et jours fériés.  
Ce tarif comprend les prestations guidées, le déjeuner, les boissons

### GRATUITÉS :

Chauffeur à partir de 20 pers. + 1 accomp. à partir de 40 pers.

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

\*\* Fermeture le mardi



### GRATUITÉS :

Chauffeur à partir de 20 pers. + 1 accomp. à partir de 40 pers.

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Mini 25 pers.  
par groupe.

1 Jour

41€ par pers. - lundi au samedi / 44€ par pers. - Offre valable de février à décembre, du lundi au vendredi. Ce tarif comprend les prestations guidées, le déjeuner, les boissons et la rencontre-témoignage avec l'ancien mineur.

## Une escapade culturelle pour découvrir le patrimoine historique et les musées du Cambrésis et de l'Artois



### Déroulement de votre journée

#### Destination Cambrai

**09h30** : Café d'accueil à la maison espagnole

**10h00** : Sélectionnez votre visite parmi la sélection proposée ci-dessous

- Laissez-vous conter Cambrai : visite pédestre 2h (descriptif p. 4)
- La carrière de la Place du Marché (descriptif p. 5)
- Les galeries de contremine de la citadelle (descriptif p. 5)
- Dessus-dessous de l'hôtel de ville (descriptif p. 5)

**12h00** : Déjeuner dans un établissement Cambrésien, boissons comprises\*

#### Explore Arras

**15h00** : Au choix

**La carrière Wellington** : A partir de novembre 1916, les Britanniques préparent l'offensive du printemps 1917. Leur idée de génie : faire relier par les tunneliers néo-zélandais les carrières d'extraction de craie médiévales de la ville, pour créer un véritable réseau de casernes souterraines, capables d'accueillir jusqu'à 24.000 soldats. Après une descente à 20 mètres de profondeur par un ascenseur vitré, la visite audioguidée et encadrée par un accompagnateur plonge le visiteur dans l'intimité du site. Lieu stratégique et lieu de vie, la carrière baptisée Wellington par les sapeurs néo-zélandais préserve le souvenir de ces milliers de soldats cantonnés sous terre à quelques mètres de la ligne de front, avant de s'élancer sur le champ de bataille, le 9 avril 1917 à 5h30 du matin, pour attaquer par surprise les positions allemandes. La remontée à la surface dans les pas des soldats vous amènera à vivre le choc de la bataille, à travers la projection d'un film. Egalement lieu de mémoire emblématique, le site de la Carrière Wellington, en surface, offre un jardin et un mur mémorials pour honorer le souvenir des régiments des Première, Troisième et Cinquième Armées britanniques engagées dans la Bataille d'Arras.

La température de la Carrière Wellington est de 11°C. Prévoir un vêtement chaud. Durée : 1h30 (à partir de 10 pers).

**Pass hôtel de ville** : Un forfait comprenant 2 prestations pour découvrir les incontournables de la ville.

Découvrez les Boves en vous plongeant dans l'atmosphère des carrières de craie, creusées à partir du Xème siècle. La visite guidée des Boves : un circuit touristique, aménagé dans les sous-sols de la ville, permet de découvrir « l'histoire souterraine » d'Arras. D'abord lieu d'extraction et de sueur, ces Boves deviennent caves, entrepôts pour les marchands des places, puis abri pour la population d'Arras lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale... Écarquillez les yeux pour découvrir une histoire passionnante dans la pénombre des Boves. Au printemps, le jardin des Boves ouvre ses portes. A quelques mètres sous les pavés d'Arras, découvrez un univers surprenant, un jardin insolite entièrement dédié aux plantes et fleurs.

**La montée au beffroi** : accès à la première couronne du beffroi, à 40 mètres de hauteur, pour une découverte panoramique de la ville et de la campagne environnante (accès par ascenseur + 40 marches). Durée : 1h15 (à partir de 10 pers).

**Visite de la ville** : Au fil des splendeurs architecturales d'Arras, laissez-vous surprendre par l'Histoire et les histoires qui surgissent à chaque instant du décor. L'Hôtel de Ville et le beffroi, perles gothiques dans l'écrin baroque des places, l'abbaye Saint-Vaast et la cathédrale, qui composent le plus grand ensemble religieux français du XVIIIème siècle, ou bien encore le Théâtre à l'italienne, sont quelques-uns des témoins du passé prestigieux de la ville. Au détour de votre promenade, d'autres surprises ne manqueront pas de vous charmer...

Durée : 2h - à pied ou en car (à partir de 15 pers)

**La citadelle Vauban** : Partez à l'assaut de cet impressionnant ouvrage militaire : la citadelle d'Arras fut l'une des premières érigées par Vauban, à partir de 1668. Les fortifications de Vauban dont font partie la citadelle d'Arras et onze autres sites, sont inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis le 7 juillet 2008.

Durée : 1h30 (à partir de 15 pers)



Mini 20 pers.  
par groupe.

1 Jour

A partir de **35,5€** par pers. lundi-samedi / **37,5€** par pers. dimanche & jours fériés  
Ce tarif comprend le petit-déjeuner de bienvenue, les visites guidées, le déjeuner, les boissons  
\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

**GRATUITÉS :**

Chauffeur à partir de 20 pers. + 1 accomp. à partir de 40 pers.

## Une escapade culturelle pour découvrir le patrimoine historique et les musées du Cambrésis et de l'Artois

### Cambrai - Arras : Villes d'art

#### 1er jour : Destination Cambrésis

- **09h30** : Café d'accueil à la maison espagnole
- **10h00** : Au choix
  - Laissez-vous conter Cambrai
  - La carrière de la Place du Marché
  - Les galeries de contremine de la citadelle
  - Dessus-dessous de l'hôtel de ville
- **12h00** : Déjeuner dans un établissement Cambrésien ou Catésien, boissons comprises\*
- **15h00** : Visite guidée du musée départemental Matisse
- **17h00** : Retour sur Cambrai – Installation et dîner à l'hôtel



#### 2ème jour : Explore Arras

- **09h00** : Départ pour Arras
- **10h00** : Au choix
  - La carrière Wellington, un lieu unique chargé d'histoire et d'émotion
  - Les Boves et le beffroi, les incontournables de la ville
  - La visite de la ville, à pied ou en car, en compagnie d'un guide-conférencier
  - La visite de la citadelle, patrimoine mondial de l'UNESCO
- **12h00** : Déjeuner dans un établissement Arrageois, boissons comprises\*
- **14h30** : Au choix
  - La carrière Wellington, un lieu unique chargé d'histoire et d'émotion
  - Les Boves et le beffroi, les incontournables de la ville
  - La visite de la ville, à pied ou en car, en compagnie d'un guide-conférencier
  - La visite de la citadelle, patrimoine mondial de l'UNESCO

**OU**

#### La galerie du temps du Louvre-Lens\*\* :

Découvrez « l'autre » Louvre en compagnie d'un guide-conférencier



#### GRATUITÉS :

Chauffeur à partir de 20 pers.  
+ 1 accomp. à partir de 40 pers.



Mini 20 pers.  
par groupe.

**79€** par personne. / **81€** par personne, Dim. & jours fériés

Ce tarif comprend le café d'accueil, les visites guidées, les déjeuners, les boissons. Pour les repas du soir et l'hébergement, nous vous communiquons les tarifs en fonction des disponibilités aux dates choisies

\*\*Option Louvre-Lens – 20 à 29 personnes : **22€/pers.** 30 à 39 personnes : **12€/pers.**

40 personnes et plus : **15€/pers.** Comprenant le droit de réservation et la visite guidée (pas possible le dimanche)

**2 Jours**



## Tank de Flesquières

Découvrez un char britannique qui s'est illustré lors de la bataille de Cambrai :

20 novembre – 6 décembre 1917, qui reposait sous trois mètres de terre, il fut découvert en 1998.

Ce char de type Mark IV female de 28 tonnes, construit à Lincoln et nommé Deborah (D51 Evil), est actuellement dans une grange dont l'un des murs intérieurs présente de nombreux impacts d'obus et de tirs de mitrailleuses.

Ce tank qui pouvait accueillir 8 hommes était conduit par le commandant William Heap de la 12th Coy du Bataillon D.

Conçu en octobre 1916, le Mark IV entre en production en mars-avril 1917. L'utilisation massive des tanks lors de la Bataille de Cambrai fait partie de la stratégie du Général Julian Byng, Commandant de la 3ème armée britannique.

Ceux-ci devaient servir à franchir les tranchées réputées imprenables de la ligne Hindenburg, construites pendant l'hiver 1916. Sur les 378 chars de combat (476 chars au total) engagés le 20 novembre, seul le tank de Flesquières est visible de nos jours en France.

Le tank est classé depuis 1999 parmi les Monuments Historiques, au titre du patrimoine industriel.



### NOUVEAU !

#### CENTRE D'INTERPRETATION DU TANK DE FLESQUIERES – BATAILLE DE CAMBRAI

Ouverture en novembre 2017

*Inauguration en présence de la famille royale d'Angleterre à l'occasion de la commémoration du centenaire de la Bataille de Cambrai.*

Retrouvez le tank « Deborah » au cœur d'un bâtiment contemporain dédié à la bataille de Cambrai, situé juste à côté du cimetière où reposent les 5 membres d'équipage. Une riche collection d'objets et de documents d'archives vous plongeront dans ce conflit majeur.

Visite libre ou guidée, renseignements auprès de l'Office de Tourisme du Cambrésis (03.27.78.36.15).

Tarif sur demande – 1h – à pied



Mini 20 pers.  
par groupe.

## Maison Forestière\* Wilfred Owen

Wilfred Owen, soldat et poète britannique a été tué le 4 novembre 1918 lors de la Bataille du Canal de la Sambre à l'Oise. Encore presque inconnu en France, Wilfred Owen est le poète le plus étudié en Grande-Bretagne après Shakespeare. Owen est considéré comme un « témoin » de la guerre dont les textes poétiques et la correspondance en soulignent « l'absurdité barbare ».

C'est en constatant qu'un grand nombre de visiteurs britanniques cherchaient la tombe d'Owen, l'endroit exact où il avait été tué et lui demandaient de visiter la cave de la maison forestière où le poète avait écrit la dernière lettre à sa mère, que le Maire d'Ors s'est intéressé à Wilfred Owen. Les différents sites de la commune d'Ors sont devenus, au fil des ans, des lieux de pèlerinage et de commémoration, inscrits dans le parcours de mémoire autour de la Première Guerre mondiale auxquels prennent part des visiteurs du monde entier, et du Commonwealth en particulier.

Voilà pourquoi ce site est bien plus qu'une ultime halte avant de se recueillir sur sa tombe : cette cave et cette demeure sont avant tout un lieu de création artistique et littéraire. Il tient à concrétiser le désir d'aller au-delà du simple aménagement muséographique.

\*Œuvre de l'artiste Simon Patterson en collaboration avec l'architecte Jean-Christophe Denise.



Tarif sur demande – 1h – à pied



Mini 20 pers.  
par groupe.



# “ La grande Guerre dans le Cambrésis “

Des premiers combats d'août 1914 à la victoire alliée de 1918, le Cambrésis est plongé, comme les régions voisines des Flandres, de l'Artois et de la Picardie, dans la guerre. Le circuit proposé permet de découvrir les moments clés du conflit dans cette zone. La Bataille du Cateau d'août 1914 est la première livrée en France par l'armée anglaise. Plus tard, en 1917, c'est au sud de Cambrai que se déroule la grande offensive appuyée par une arme nouvelle : le tank. C'est le 20 novembre que plusieurs centaines d'entre eux tenteront de percer la fameuse ligne Hindenburg, fortifiée par les Allemands. Enfin, c'est dans le cadre de l'offensive des Cent Jours, en 1918, que se déroulent à nouveau d'intenses combats, lors desquels le célèbre soldat Wilfred Owen trouve la mort à Ors, début novembre.

- **09h30** : Présentation de la journée par le guide autour d'un café d'accueil servi dans un établissement Cambrésien. Départ pour Ors.
- **10h45** : Visite de la maison forestière, lieu de souvenir consacré à Wilfred Owen et création artistique, puis du cimetière communal où il est inhumé.
- **12h00** : Présentation du monument aux morts de Caudry, puis déjeuner à Caudry.
- **14h15** : Départ pour Masnières, découverte du monument terre-neuvien et présentation de la bataille de novembre 1917.
- **15h15** : Circuit sur les traces de la bataille de tanks, incluant la découverte de « Déborah », tank retrouvé et conservé à Flesquières, et la visite du mémorial de Louverval, dédié aux soldats de l'empire britannique disparus lors des combats.
- **16h45** : Visite du mémorial canadien de Bourlon Wood, rappelant les combats d'octobre 1918, puis retour et fin à Cambrai,
- **vers 17h30**. Bilan de la journée autour d'un verre, dans un établissement du centre-ville.

46€ par pers. - lundi au samedi  
49€ par pers. - dimanche et jours fériés.

Ce tarif comprend les prestations guidées, le déjeuner et les boissons.

 Mini 20 pers.  
par groupe.  
1 jour - car

**GRATUITÉS** : chauffeur à partir de 20 pers. + 1 accomp. à partir de 40 pers.

Ce tarif comprend le café d'accueil, la prestation à la journée du guide-conférencier, le déjeuner et les boissons.  
\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



## Terre de mémoire

- **09h30** : Visite guidée de l'Historial de Péronne.
- **11h00** : Transfert pour Cambrai ou Le Cateau-Cambrésis.
- **12h15** : Déjeuner, boissons comprises\*.
- **14h15 AU CHOIX** :
  - 1/ Circuit en bus sur la bataille de Cambrai
  - 2/ Circuit en bus sur la bataille du Cateau-Cambrésis et découverte de la maison forestière dédiée au poète britannique Wilfred Owen, tombé au combat le 4 novembre 1918.

**GRATUITÉS** :

chauffeur à partir de 20 pers. + 1 accomp. à partir de 40 pers.  
\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé,  
à consommer avec modération.



Mini 20 pers.  
par groupe.

1 jour - car

40€ par pers. - lundi au samedi / 42€ par pers. - dimanche et jours fériés. Ce tarif comprend les prestations guidées, le déjeuner et les boissons.

# Rallye souterrain à Cambrai – L'envers du décor

## Et si vous découvriez Cambrai autrement

Chaussez vos baskets et partez à l'assaut des souterrains de la ville en équipes



## Rallye – version sportif

Public : tout public\*

### Déroulé

Ce rallye mêlant contre la montre et épreuves dynamiques, fera appel à votre habileté manuelle, votre sens de l'observation, de l'orientation et surtout à votre esprit de compétitivité.

A partir des mots codes récupérés tout au long du parcours, résolvez l'énigme qui mènera votre équipe à la victoire

### Conseils

Préparer et constituer les équipes en amont.  
Bonnes chaussures et tenues adaptées requises.



Maxi. : 40 pers par guide

Environ 2h30

#### Lundi - Samedi

De 6 à 15 pers. : 310€

De 15 à 20 pers. : 28€ par pers.

De 21 à 30 pers. : 23€ par pers.

De 31 à 40 pers. : 19€ par pers.

+ de 40 pers. : nous consulter.

#### Dimanche et jours fériés

410€ dimanche et jours fériés.

34€ dimanche et jours fériés.

29€ dimanche et jours fériés.

25€ dimanche et jours fériés.

Envie d'une pause gourmande et conviviale à la fin du rallye : 7€/pers



## Rallye

Public : tout public\*

### Déroulé

Pour ce rallye, il vous faudra faire preuve de concentration et mobiliser les savoirs de l'ensemble de vos coéquipiers. Votre temps est compté pour répondre à des questions (cinéma, personnages célèbres, histoire de la ville...), vous permettant d'accéder à des indices : résolvez l'énigme finale pour remporter le jeu.

### Conseils

Préparer et constituer les équipes en amont. Bonnes chaussures et tenues adaptées requises.



**CE TARIF COMPREND :** Ce tarif comprend la prestation du guide et des accompagnateurs, la mise à disposition des casques et charlottes de protection, combinaisons jetables pour le rallye sportif, les lampes de poche, les prix remis à l'équipe gagnante à l'issue du rallye.  
\*adapté aux personnes n'ayant pas de problème de mobilité ni de claustrophobie

# Conditions générales et particulières de réservations

## Conditions générales de ventes

(Décret n°94-490 du 15 juin 1994 (articles 95 à 103))

• **Art. 95** - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. [...]  
[...] La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

• **Art. 96** - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :  
1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;  
2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;  
3° Les repas fournis ;  
4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;  
5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;  
6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;  
7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;  
8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;  
10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;  
11° Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;  
12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;  
13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

• **Art. 97** - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.  
En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

• **Art. 98** - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :  
1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;  
2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;  
3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;  
4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;  
5° Le nombre de repas fournis ;  
6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;  
7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;  
8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;  
9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;  
10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 p. 100 du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;  
11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;  
12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;  
13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;  
14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;  
15° Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessus ;  
16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;  
17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;  
18° La date limite d'information du vendeur en cas de cessation du contrat par l'acheteur ;  
19° L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :  
a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;  
b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

• **Art. 99** - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.  
Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

• **Art. 100** - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision des prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

• **Art. 101** - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :  
soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;  
soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

• **Art. 102** - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.  
Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

• **Art. 103** - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, sur son retour, la différence de prix ;  
soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

## Conditions particulières de ventes

• **Art. 1 - Le Service commercial de l'Office de tourisme du Cambrésis assure la réservation et la vente de prestations de loisirs et d'accueil sur le Pays du Cambrésis.**

### • Art. 2 - Information

La brochure commerciale constitue l'offre préalable visée par les conditions générales de vente ci-contre sans constituer pour autant un document de nature contractuel. Toutefois des modifications peuvent éventuellement intervenir dans le nombre et la nature des prestations proposées.  
Conformément à l'article 97 des conditions générales de vente ci-contre, si des modifications intervenaient, elles seraient portées par écrit à la connaissance du client, par l'office de tourisme du Cambrésis.

### • Art. 3 - Responsabilité

L'Office de tourisme du Cambrésis est responsable dans les termes de l'article 23 de la loi du 13 juillet 1992, qui dispose : « Toute personne physique ou morale qui se livre aux opérations mentionnées à l'article 1er est responsable de plein droit à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de service, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit en cas de force majeure ».

### • Art. 4 - Réservation et paiement

La réservation devient ferme lorsque le service commercial a reçu le contrat signé par le client accompagné d'un acompte de 1/3 de la somme totale de la réservation pour les groupes et du montant total de la prestation pour les individuels. Dans le cadre d'une offre séjour, la totalité des prestations doit être réglée au plus tard un mois avant votre arrivée

### • Art. 5 - Règlement du solde

Le client devra verser à l'Office de tourisme du Cambrésis le solde de la prestation convenue et restant due dès réception de la facture le cas échéant.

• **Art. 6 - Dès réception du contrat de réservation signé, l'office de tourisme du Cambrésis adresse au client tous les documents nécessaires au bon déroulement de son package. Ils constituent l'accusé de réception.**

### • Art. 7 - Arrivée

Le client doit se présenter aux jours et aux heures mentionnées sur le contrat ou sur le bon d'échange ou encore sur le programme. En cas de retard, le responsable doit prévenir l'Office de tourisme du Cambrésis ou le(s) prestataire(s) concerné(s). Les prestations non consommées, du fait d'un retard ou d'une interruption du voyage, resteront dues et ne pourront donner lieu à un remboursement.

### • Art. 8 - L'annulation du fait du client

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée à l'Office de tourisme du Cambrésis. L'annulation du client entraîne, outre les frais éventuels de dossier et d'assurance, la retenue des frais variables selon la nature du package, et la date à laquelle elle intervient. Sauf indications particulières :

- L'annulation intervient à plus de 30 jours avant la date du séjour ou de la visite : il sera retenu 30 € pour frais de dossier pour les individuels et 50 € pour les groupes.
- 30 jours à 15 jours : 25 % du total
- 14 jours à 8 jours : 50 % du total
- 7 jours à 3 jours : 75 % du total
- 2 jours avant la prise d'effet du séjour ou de la visite : 100 % du total

### • Art. 9 - Désistement

Le nombre de participants annoncé, au minimum 8 jours avant un séjour ou une excursion, sera le nombre pris en compte pour la facturation, indépendamment des désistements de dernière minute.

### • Art. 10 - Modification par l'office de tourisme du Cambrésis d'un élément substantiel du contrat.

Se reporter à l'article 101 des conditions générales de vente ci-contre.

### • Art. 11 - Annulation du fait du vendeur

Se reporter à l'article 102 des conditions générales de vente ci-contre.

### • Art. 12 - Empêchement par le vendeur de fournir en cours de séjour les prestations prévues dans le contrat

Se reporter à l'article 103 des conditions générales de vente ci-contre.

### • Art. 13 - Cession du contrat par le client

Se reporter à l'article 99 des conditions générales de vente ci-contre.

### • Art. 14 - Hébergement

- En hôtel :  
Le prix des nuitées est calculé sur la base d'une chambre double avec bain ou douche et petit-déjeuner. Les hébergements proposés sont de catégorie 2\*, 3\* et 4\*, sauf cas contraire spécifié dans le texte de présentation.  
L'organisateur devra fournir à l'Office de tourisme du Cambrésis, la liste nominative des membres du groupe ainsi que la liste précise des personnes partageant les chambres : ceci 15 jours avant la date du séjour. Le contrat est établi pour une capacité d'hébergement maximum. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'hébergement, l'Office de tourisme du Cambrésis peut refuser les clients supplémentaires. Le contrat étant alors réputé rompu du fait du client.  
Lorsqu'un client occupe seul une chambre, un supplément dénommé « single » lui sera facturé.  
La chambre doit être libérée avant midi.  
- En chambre d'hôtes :  
Le prix des nuitées est calculé sur la base d'une chambre double avec le petit-déjeuner. Les hébergements proposés sont de catégorie 2 ou 3 épis, ou équivalent, sauf cas contraire spécifié dans le texte de présentation. Lorsqu'un client occupe seul une chambre, un supplément dénommé « single » lui sera facturé. La chambre doit être libérée avant midi.

### • Art. 15 - Fixation des prix et gratuités pour groupes

Sauf mentions contraires, les prix sont calculés sur la base d'un groupe de 25 personnes minimum. Une gratuité est accordée au conducteur. La gratuité du responsable du groupe n'est pas systématique. Elle dépend du package sélectionné. Se renseigner.

### • Art. 16 - Transport

Il n'est pas inclus dans le prix de vente. Il est donc à la charge du client. Néanmoins, l'Office de tourisme du Cambrésis peut réserver, sur demande, un autocar avec conducteur et l'inclure dans le prix de vente.

### • Art. 17 - Menus

Ils sont donnés à titre indicatif. D'autres menus de qualité équivalente sont possibles dans d'autres restaurants.

### • Art. 18 - Le guide accompagnateur

Selon le type de visite ou d'activité, un accompagnateur peut être inclus, sauf indication particulière.

### • Art. 19 - Supplément pour les groupes et frais de dossier

Un supplément de 20 € sera demandé pour les prestations se déroulant la semaine, 30 € le dimanche et jours fériés. Pour les montages complexes (à la carte), un supplément de 20 € sera demandé.

### • Art. 20 - Assurances

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait ou de sa négligence (ex. vol, ...). Il est invité à vérifier qu'il possède toutes les assurances nécessaires le couvrant pendant son séjour ou son excursion.  
Par ailleurs, l'Office de tourisme du Cambrésis a souscrit une assurance afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle qu'il peut encourir.

### • Art. 21 - Réclamations

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'Office de tourisme du Cambrésis dans les 15 jours qui suivent le séjour ou l'excursion, par lettre recommandée avec accusé de réception.

**OFFICE DE TOURISME DU CAMBRÉSIS** - Maison espagnole - 48, rue de Noyon  
59400 CAMBRAI  
Tél : 03 27 78 36 15 - Fax : 03 27 74 82 82 - E-mail : [contact@tourisme-cambresis.fr](mailto:contact@tourisme-cambresis.fr)

N° Siret : 32644624200017 - Code APE : 7990 Z

Immatriculation About France : IM059120008

Assurance RCP SMALC

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » les informations nominatives du dossier de réservation sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut-être exercé auprès du service de la réservation et sauf opposition expresse, ces informations pourront faire l'objet d'une cession commerciale.

# Au fil... de vos envies

découvrez aussi...



**Nos visites**  
pour les scolaires et centres de loisirs



**Des suggestions**  
pour l'organisation de vos séminaires  
et évènements d'entreprise



**Des idées**  
**Week-end pour tous**  
A 2 ou entre amis, en famille

**Rendez-vous sur notre site internet**  
[www.tourisme-cambresis.fr](http://www.tourisme-cambresis.fr)

Office de Tourisme  
**CAMBRESIS**

48 rue de Noyon - 59400 Cambrai  
[contact@tourisme-cambresis.fr](mailto:contact@tourisme-cambresis.fr)  
**+33 (0)3.27.78.36.15**